

**PREMIER CONCOURS INTERNE DE GARDIEN BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE – SESSION 2026
ÉTAT DES SERVICES**

Ce document est à faire compléter par votre employeur

Identifiant :

Nom et Prénom de l'agent :

Né(e) le :

Affaire suivie par :

Tél. :

Email :

Le candidat doit exercer au **1^{er} janvier 2026**, depuis au moins **deux années les fonctions d'agent de surveillance de la voie publique (joindre le dernier arrêté ou contrat correspondant et l'attestation employeur en verso dûment complétée et signée par votre employeur).**

L'intéressé sera-t-il (elle) toujours en activité à la date de clôture des inscriptions (**le 13 novembre 2025**) du premier concours interne de gardien-brigadier de police municipale ? oui non

L'intéressé exerce-t-il, au **1^{er} janvier 2026**, depuis au moins **deux ans les fonctions d'agent de surveillance de la voie publique** ? oui non

Toutes les colonnes du tableau doivent être **obligatoirement** renseignées pour la bonne instruction du dossier du candidat. **Le candidat doit fournir le dernier arrêté ou contrat.**

Période		Employeur	Grade	Qualité (1)	Fonctions (4)	Durée (2)			Durée hebdomadaire de service (3)
Du	Au					An(s)	Mois	Jour(s)	
Total									

(1) : titulaire, stagiaire, contractuel, non titulaire, auxiliaire, vacataire, contrat aidé (si l'employeur est une personne publique),

(2) : Compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement donnant accès à un grade de la fonction publique.

(3) : Préciser si les services ont été effectués à temps complet ou non complet, à temps partiel. Pour les périodes à temps non complet, indiquer le nombre d'heures accomplies par semaine ou à défaut par mois ou par année.

(4) : Préciser les fonctions exercées (ASVP.....)

Le Maire ou le Président, certifie sur l'honneur l'exactitude des déclarations portées sur le présent document.

Fait à :

le :

(Signature et cachet